

## **Compte rendu du conseil d'école n°2 de l'année scolaire 2021-2022**

Date: Mardi 08 mars 2022 – 18h

Lieu: Ecole de Mercey-le-Grand

### **Présents:**

- Madame Cuinet, 4ème vice-président en charge du scolaire, du périscolaire et de la petite enfance, CCVM
- Monsieur Aubry maire des communes de Mercey-le-Grand et Cottier
- Madame Antoine, adjointe aux affaires scolaires de la commune de Mercey-le-Grand
- Madame Vanlande enseignante
- Madame Jandot C, directrice de l'école intercommunale
- Madame Fagandet, ATSEM à Cottier
- Madame Ferchichi, responsable du périscolaire, CCVM
- Messieurs Bonnet, Pallaud, représentants titulaires des parents d'élèves
- Madame Tardevet représentante suppléante des parents d'élèves

### **Excusés:**

- Madame Pharizat, maire de la commune d'Etrabonne
- Monsieur Vinit, élu au conseil municipal d'Etrabonne, titulaire de la commission des affaires scolaires.
- Mesdames Di Sabatino, Simonet, enseignantes
- Mme Rottier, Mme Janey membres du réseau d'aide
- Madame Momy, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mesdames Pouthier, Jandot N., représentantes suppléantes des parents d'élèves

La séance est ouverte à 18h

## **Relevé de conclusions**

### **1. Fonctionnement de l'école intercommunale**

1

#### **Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 19 octobre 2021.**

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du 19 octobre 2021, aucun membre du conseil d'école ne souhaite modifier (ajout, modification ou suppression) ce procès-verbal. Le procès-verbal du conseil d'école du 19 octobre 2021 est donc approuvé.

### **Absence des élèves.**

Rappel du règlement intérieur : Le maître de chaque classe tient un registre d'appel sur lequel il inscrit les élèves absents au début de chaque demi-journée.

Lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les parents ou les personnes responsables doivent, sans délai, faire connaître à l'enseignant les motifs de cette absence.

Les motifs réputés légitimes sont : maladie de l'enfant, maladie contagieuse transmissible d'un membre de la famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Les autres motifs sont appréciés par l'autorité de l'état en matière d'éducation. Dès qu'un enseignant constate une absence non annoncée, il prend contact avec les personnes responsables de l'élève afin qu'elles en fassent connaître les motifs.

En cas d'absences répétées non justifiées, à compter de 4 demi-journées d'absences durant le mois, le directeur d'école saisit l'Inspecteur Académique DASEN sous couvert de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et sollicitera la famille pour un entretien.

A la demande de la famille, un aménagement du temps de présence à l'école l'après-midi peut être envisagé pour les élèves de petite section.

Les enseignants constatent que les familles, en règle générale, informent bien l'école en cas d'absence d'un élève. Nous ne relevons pas, à ce jour, de soucis d'absence injustifiée au sein de notre école.

### **Organisation pédagogique : présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine.**

Cette année 65 élèves sont inscrits à l'école intercommunale pour l'année 2021-2022

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	6	6	10	14	9	6	10

Répartis dans :

- Une classe de 16 PS MS GS (4 / 6 / 6) : Enseignantes Mmes Jandot et Simonet
- Une classe de 24 CP CE1 (10 / 14) : Enseignante Mme Vanlande
- Une classe de 25 CE2 CM1 CM2 (9/6/10) : Enseignante Mme Di Sabatino

Les prévisions pour la rentrée 2022 sont actuellement de 61 élèves (10 élèves de CM2 partiront au collège, une élève de CM1 quittera l'école et 7 élèves nés en 2019 sont susceptibles d'être inscrits à l'école maternelle d'après les informations données par les mairies : 1 enfant d'Etrabonne et 6 de Mercey).

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	4	6	6	10	14	9	5

Ce sont évidemment des prévisions qui peuvent encore changer d'ici le mois de septembre. Avec 61 élèves à la rentrée 2022, notre école restera à 3 classes.

Mr Pallaud tenait à informer les enseignantes que les parents sont inquiets à l'idée qu'un groupe de même niveau puisse être scindé en deux l'année prochaine et les enfants d'un même niveau séparés géographiquement, lors des prochaines répartitions et demande quand elles seront arrêtées.

L'équipe enseignante tient à rassurer les familles, elle fera au mieux et toujours dans l'intérêt des élèves.

Avec 8 niveaux pour trois classes dans l'école, et avec des groupes par niveau allant de 4 enfants à 14, il y aura encore certainement plusieurs classes à trois niveaux et peut-être des niveaux scindés en deux mais rien n'est arrêté tant que le conseil de maitres ne s'est pas réuni à ce sujet (courant mars-avril) et que l'Inspectrice n'a pas validé la répartition retenue.

Les familles seront informées en fin d'année scolaire.

Les dossiers d'inscription pour l'année 2022-2023 seront disponibles à partir du mois d'avril. Un mail sera envoyé prochainement aux familles concernées.

### **Communication aux familles des acquis scolaires : LSU (livret scolaire unique)**

L'Education Nationale depuis le début de l'année 2019 met à disposition des parents d'élèves, un ensemble de services pédagogiques et administratifs qui permet de consulter en ligne les livrets scolaires de leur enfant à partir du CP. Les démarches à effectuer, les identifiants et les mots de passe ont été remis aux familles afin d'activer un compte responsable EDUCONNECT. Les livrets des élèves ne seront donc plus imprimés. Pour les familles qui rencontrent des difficultés à activer leur compte, merci de prendre contact avec la directrice qui peut générer un nouveau mot de passe.

**ATTENTION : Les enseignantes conseillent aux parents de sauvegarder en version numérique ou imprimer les LSU de leurs enfants au fur et à mesure car il semblerait que lorsque les enfants passent en cycle3, les premiers LSU de cycle 2 ne sont plus disponibles.**

En maternelle, les enseignantes utilisent l'application JE VALIDE pour éditer le carnet de réussites des élèves. Ils sont envoyés aux parents en version numérique en février et imprimés en fin d'année pour être archivés dans un carnet de réussites papier.

### **Point sur la gestion de la crise COVID 19**

La mise en place des différents protocoles sanitaires qui s'enchaînent n'a pas posé problème. Nous remercions la CCVM pour l'approvisionnement du gel hydro alcoolique, des essuie-mains.

Depuis la rentrée de février nous sommes passés du niveau 3 au niveau 2 du protocole sanitaire dans le premier degré avec notamment :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;

- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;

- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

- Allègement des mesures liées au dépistage :

- A compter du 28 février, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé en population générale. Il le sera aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'ont plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4)

- La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests n'est plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les écoles et établissements scolaires.

- Allègement des consignes relatives aux voyages et sorties scolaires ainsi qu'aux réunions et rassemblements dans les établissements (journées portes ouvertes, réunions avec les parents, ...).

Les familles sont averties par mail à chaque modification du protocole.

Pour la période 3 nous avons compté 23 cas positifs parmi les élèves, ainsi que les 4 enseignantes et l'ATSEM. Il y a eu une semaine de fermeture de classe à Mercey lorsque plus de 25% des effectifs de la classe ont été testés positif durant une même semaine.

Il n'y a eu que 7 journées d'absence de professeurs non remplacés pour l'ensemble des 3 classes durant la période 3.

Le plan de continuité pédagogique a été mis en place facilement, le lien a été maintenu avec les familles par mails et par dépôt de documents papiers dans les boîtes aux lettres par les camarades présents en classe.

A partir du lundi 14 mars, le protocole sanitaire passe au niveau 1 et le port du masque en intérieur ne sera plus obligatoire pour les élèves et personnels (sauf dans le bus). Les enfants qui prennent le bus devront prévoir un masque pour le transport de la journée.

## **2. Restauration scolaire et hygiène, activités périscolaires.**

Encadrement : Mme Sophie FERCHICHI – Directrice du centre périscolaire

Animatrice : Odile CORDIER

Agent de service : Isabelle DI GIOVANNI

Mme Ferchichi note qu'après une période de crise COVID particulière avec des enfants absents, des classes fermées, le mois de janvier a été très particulier mais depuis la rentrée de février, les inscriptions sont à la hausse.

Les enfants profitent pleinement du nouveau parc de jeux après le repas et le soir.

Les animatrices ont organisé des petits défis type « Koh Lanta » au parc, fêté carnaval...

Les projets pour la fin de l'année :

- Plantations dans le jardin de l'école de Mercey
- Réflexion sur l'organisation d'une soirée festive avec les familles (fête de fin d'année avec l'école ? fête du périscolaire ? : danse ou chorégraphie)
- Projet sur le thème des fleurs (du matériel a été laissé dans le grenier du centre par un fleuriste du village et laissé à disposition des enfants)

Rappel : les inscriptions et désinscriptions se font uniquement sur le site de la CCVM.

Collaboration avec l'équipe enseignante :

Conclusion : L'ambiance est toujours aussi bonne et les enfants le rendent bien.

### **3. Vie scolaire**

#### **Présentation des projets pédagogiques de l'école :**

**Carnaval à l'école** : Les élèves des 3 classes ont pu se déguiser et fêter mardi gras mardi 1<sup>er</sup> mars.

#### **Interventions dans le domaine de l'EPS avec David Rubio**

- Après le cycle hockey pour les deux classes de Mercey et Etrabonne en période 1, les élèves de maternelle ont bénéficié à Cottier des interventions de Mr Rubio tous les jeudis matins en novembre décembre (tir à l'arc avec ventouse) et janvier février (jeux d'opposition).
- Les élèves de la classe de Mercey ont également réalisé un cycle athlétisme en janvier – février.
- Il reste un cycle de course d'orientation pour les élèves de CP CE1 en mai à Etrabonne.

### **Classe de PS-MS-GS :**

- Projet « Louve à la conquête de l'espace ».  
A la rentrée, Louve notre mascotte est arrivée en fusée en tenue de cosmonaute et nous a proposé de nous emmener tout au long de l'année faire le tour de la galaxie. Nous avons tout d'abord travaillé sur l'Espace en général avec tout le vocabulaire qui tourne autour (fusée, planète, étoiles, astronaute...) , puis plus précisément la lune et les constellations d'étoiles en période 2, la planète Mars, les soucoupes volantes et les petits hommes verts en période 3.  
Durant cette nouvelle période, nous travaillerons sur le soleil, les ombres, la lumière, les saisons, la météo...
- En période 5 nous finirons l'année avec une modélisation du système solaire, une visite du planétarium de Dijon le 16/06 et une approche environnementale de notre planète Terre.
- Projet « Ecole du dehors » en 2022 : avec une intervenante de la maison de la Nature de Brussey (4 matinées en extérieur dans l'objectif de ritualiser ces sorties régulièrement jusqu'à la fin de l'année et l'année prochaine) : jeudi 19/05 – Mardi 14/06 – Mardi 21/06 – Mardi 05/07
- Projet Spray painting avec un intervenant artiste peintre pour peindre des paysages planétaires à la bombe : date à définir avec lui
- Sortie à la ferme pédagogique Antoine et Martin de Taxenne en continuité du projet « Ecole du dehors » le vendredi 10 juin matin.

### **Projets communs aux classes de CP CE1 et CE2 CM1 CM2 – Etrabonne / Mercey**

Dans le cadre du projet d'école (Prévoir pour chaque élève au minimum une participation à une sortie par année en lien avec le PEAC) :

- Ecole et cinéma : les élèves des deux classes sont allés au cinéma de Besançon pour voir « L'Ile de Black Mor » et iront voir à Saint-vit le film « Burlesques de Charlie Chaplin » le 1er avril et « Mon voisin Totoro » le 2 mai.
- Concert JMF (Jeunesse musical de France) – Boum boum kids : Les deux classes se sont rendues à un spectacle de percussions (le 16 novembre) au petit kursaal de Besançon.
- Projet musical : Création de l'histoire "Le voleur de sons au château d'Etrabonne" et projet de mise en place d'un spectacle dans ce château avec musiciens.
- Festival de films pour enfants Takorama : visionnage de plusieurs courts métrages d'animation en classe depuis la plateforme web du festival, avec vote du film préféré.

### **Classe de CE2 CM1 CM2:**

- Service sanitaire des étudiants en santé : action de prévention sur la nutrition (3 interventions des étudiants sont prévues en mars sur le thème de la nutrition) – mi-mars
- L'intervention de la brigade de prévention d'Etupes a eu lieu le 17 décembre pour aborder le thème de la justice.

### **Sortie commune pour les 3 classes de l'école**

- Le jeudi 16 juin, les 3 classes se rendront à Dijon pour visiter le planétarium avec une projection de film et une visite de l'exposition temporaire sur la chaîne alimentaire « je mange donc je suis ».  
Nous pique-niquerons au jardin botanique.  
Une visite du Muséum d'Histoire Naturelle est prévue sur la seconde demi-journée.

### **Bilan financier de la coopérative scolaire : AEIM**

#### **(Association de l'école Intercommunale de Mercey-le-Grand)**

Nous avons reçu 54 cotisations sur 64 élèves et remercions les familles pour leur participation. Nous remercions les familles qui ont participé à la coopérative scolaire qui je rappelle permet aux enseignantes l'achat de livres, jeux, petit matériel de bricolage, éventuellement financer une partie des sorties scolaires, des projets ou des interventions en classe.

Le projet chocolat de décembre a permis de réaliser 323.53€ de bénéfices.

La coopérative scolaire à la date du 08/03/2022 présente un solde positif de 1568.48 €.  
Ce solde ne tient pas compte des dernières factures et futures dépenses de fin d'année (sortie, bricolage de fin d'année...)

Nous remercions d'avance la commune de Mercey-le-Grand pour la subvention de 200€ qui a été versée sur le compte de l'AEIM.

Nous remercions d'avance, la commune d'Etrabonne pour la subvention de 150€ et l'association « Les enfants d'abord » pour la subvention de 200€ qui permettront de financer le second bus pour la sortie à Dijon.

#### **4. Sécurité et équipements**

##### **PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)**

Ce document concerne les risques majeurs dont nous pourrions être victimes. Il est demandé par le ministère dans toutes les écoles.

Un risque majeur est un évènement d'origine naturelle (tempête, inondation, séismes...) technologique (nuage toxique) ou humaine, qui peut causer de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement.

Afin de se préparer au mieux à ces risques majeurs, des exercices ont lieu dans les écoles.

Ainsi chaque classe a réalisé un second exercice d'évacuation incendie le lundi 7 mars  
L'évacuation s'est déroulée en respectant les procédures.

<b>Site géographique</b>	<b>Temps nécessaire</b>
Cottier	50 secondes
Mercey le Grand	57 secondes
Etrabonne	45 secondes

Chaque classe a fait un exercice pour lequel le risque majeur était « intrusion » le 11 décembre dernier.

Un nouvel exercice confinement « anti-intrusion » ou « évacuation discrète » sera réalisé en fin d'année.

Le document PPMS de l'école a été actualisé, les élèves sont désormais sensibilisés à ces différents risques.

##### **Demandes d'intervention et travaux :**

Les divers travaux demandés par le biais des fiches d'intervention depuis le début de l'année ont été pour la plupart réalisés et nous remercions la CCVM pour la réactivité et la rapidité de réponse.

##### **Point sur le projet de nouvelle école :**

Les travaux avancent bien. Dans le premier bâtiment, les ouvriers en sont à la pose du placo et des plafonds.

Les 3 classes de maternelle de Lantenne-Vertière pourront quitter les bungalows et déménager dans ce premier bâtiment (normalement dédié à l'élémentaire) pour la rentrée 2022 et utiliser le bâtiment périscolaire.

La rentrée pour l'ensemble des 10 classes aura lieu en septembre 2023.

La liste des villages dont les enfants seront scolarisés dans ce nouveau pôle n'est pas encore définitivement arrêtée.

(La question de Villers-Buzon est toujours en attente : vont-ils rejoindre le pôle de Lantenne-Vertière ou fusionner avec Pouilley-Français pour quitter la CCVM ?)

Les enseignantes tiennent à manifester leur inquiétude à l'idée que Villers-Buzon rejoigne le nouveau pôle de Lantenne-Vertière : les 10 classes seraient déjà bien remplies, plus de possibilité d'ouverture de classe si les effectifs continuent à augmenter, et d'avantage d'enseignants seront concernées par une priorité sur le pôle de Lantenne-Vertière ce qui réduit les chances des maitresses de Mercey d'y obtenir un poste et suivre leurs élèves...)

### **Les investissements dans le numérique :**

Nous remercions la CCVM pour l'achat d'un nouvel ordinateur portable pour la classe de Mercey-le-Grand.

### **Questions diverses :**

Néant

La séance est levée à 19h15.

Prochain conseil de classe : le mardi 14 juin à 18h

Directrice de l'école: Madame Jandot C.

Secrétaire de séance : Mme Jandot et Mme Vanlande